ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Banque mondiale

Question écrite n° 94190

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les énergies renouvelables dans les pays en voie de développement. La Banque Mondiale a reçu récemment la mission de s'attaquer à la pollution atmosphérique en favorisant l'usage des énergies renouvelables dans les pays en voie de développement. Les besoins en énergie sont en effet énormes quand on sait que 2,4 milliards de personnes continuent d'utiliser des carburants traditionnels comme le bois, et que 1,6 milliard n'ont toujours pas accès à l'électricité dans les pays en développement. Le comité de développement, instance dirigeante de la Banque mondiale a approuvé un document intitulé « cadre d'investissement pour l'énergie propre et le développement », qui vise à améliorer l'accès à des sources d'énergies propres dans un but de protection de l'environnement et de poursuite de la lutte contre la pauvreté. À l'heure où les pays pauvres souffrent de l'augmentation du baril de pétrole, qui culmine actuellement à soixante quinze dollars, les pays riches poursuivent l'idée de les aider à faire face. Cependant, parmi les 184 membres de la Banque mondiale, les avis divergent sur la réalisation de cette initiative qui, tout en énumérant les objectifs à poursuivre, ne chiffre pas les fonds à apporter. Il serait question d'un financement combinant apports privés et publics, et de compléments glanés grâce aux taxes sur l'émission de dioxyde de carbone prévues par le Protocole de Kyoto. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet avant la, prochaine réunion annuelle de la Banque mondiale qui se tiendra en septembre à Singapour.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94190
Rubrique : Organisations internationales
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5055